

# AIDE A LA GARDE D'ENFANT EN HORAIRES ATYPIQUES

MOIS DE  / 20.....

10-104 /maj 04-2023

Ce document est à compléter par la famille et le prestataire de service et à adresser à la :  
Caisse d'Allocations Familiales - 109 boulevard Louis Blanc – 85932 La Roche sur Yon Cedex 9

N° Allocataire :

## 1 – IDENTITE DE LA FAMILLE

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Situation familiale : ..... depuis le : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

## 2 – IDENTITE DES ENFANTS GARDES

Nom

Prénom

Date de naissance

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

## 3 – IDENTITE DU PRESTATAIRE

Nom : .....

Adresse : .....

N° SIRET : .....  agréé pour la garde 0/3 ans

habilité pour la garde 3/6 ans

Personne chargée du suivi du dossier :

Nom – Prénom : .....

N° téléphone : .....

E-mail : .....



\*000000102210000000\*

#### 4 – REPARTITION DES HEURES DE GARDE

Tableau à compléter par le prestataire (heures en centième)

Structure					Nbre total d'heures Assistante Maternelle (1)	Nbre total d'heures Micro-crèche
Répartition des heures	Horaires atypiques	Horaires normaux	Total heures structure	Dépense structure		
- avant 7 h 30						
- de 7 h 30 à 19 h 00						
- après 19 h 00						
- samedi, dimanche et jour férié						
<b>Total nombre d'heures</b>						

(1) Heures déclarées à PAJEMPLOI

#### 5 – MOTIF JUSTIFIANT LA GARDE EN HORAIRE ATYPIQUE (cocher la case correspondante)

- Activité nécessitant des horaires atypiques (avant 7 h 30, après 19 h, samedi et dimanche et jour férié)
- Autre motif (précisez....) :

Pour l'étude du droit concernant la garde des enfants de 0 à 6 ans, vous devez également nous adresser l'attestation mensuelle « Paje-Complément mode de garde à domicile », soit à l'adresse [partenaires.documents.caf85@caf.fr](mailto:partenaires.documents.caf85@caf.fr), soit via [www.demarches-simplifiees.fr](http://www.demarches-simplifiees.fr).

- Mandaté par la famille pour effectuer les déclarations mensuelles.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

*Signature de l'allocataire (si structure non mandatée par la famille)*

*Cachet et signature de la structure*

**A savoir :** Les aides financières CAF sont accordées dans la limite des crédits disponibles.